



INSTITUT DE DROIT COMMUNAUTAIRE

Association régie par la loi ivoirienne n°60-315 du 21 septembre 1960

Université de Bouaké Côte d'Ivoire



MASTER 2 EN DROIT COMMUNAUTAIRE AFRICAIN

Année Académique : 2008-2009

Diplôme d'université en

MASTER 2 EN DROIT COMMUNAUTAIRE AFRICAIN

Option : Politique et Administration Communautaires

Débouchés :

*Fonctionnaires internationaux
Administration publique
Organisations Communautaires
Cabinets d'études et cabinets d'avocats*

MASTER 2 EN DROIT COMMUNAUTAIRE AFRICAIN

Option : Droit des Affaires

Débouchés :

*Juriste d'entreprises
Organisations Communautaires
Cabinets d'avocats*

Supervision Scientifique

Université de Bouaké, Côte d'Ivoire

Contacts : Tél : 22 41 16 16 - Fax : 22 41 13 23 – E-mail : idroitcom@yahoo.fr

MASTER 2 EN DROIT COMMUNAUTAIRE, Option Politique et Administration Communautaires		MASTER 2 EN DROIT COMMUNAUTAIRE, Option Droit des Affaires	
MODULES	DISCIPLINES	MODULES	DISCIPLINES
	Méthodologie de rédaction et de soutenance des mémoires		Méthodologie de rédaction et de soutenance des mémoires
INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET COMMUNAUTAIRES	Cours 1: Droit des organisations internationales : -Présentation, organisation et fonctionnement des structures interétatiques et des Acteurs non étatiques multinationaux (Associations internationale) - Obligations et responsabilités des Etats	INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET COMMUNAUTAIRES	Cours 1: Etude comparée des institutions communautaires : -Organismes africains: UEMOA, CEDEAO, CEMAC, OHADA, UNION AFRICAINE -Autres Organisme : Union Européenne
	Cours 2: Fonction publique international et communautaire -Modalités de recrutement -Droits et devoirs -Privilège et immunités		Cours 2: Contentieux communautaire -Procédures et recours devant les Cours de Justice de l'UEMOA, la CEDEAO, la CEMAC et l'OHADA) -Conflits de juridiction
	Cours 3: Etude comparée des institutions communautaires : -Organismes africains: UEMOA, CEDEAO, CEMAC, OHADA, UNION AFRICAINE -Autres Organisme : Union Européenne		
	Cours 4: Contentieux communautaire -Procédures et recours devant les Cours de Justice de l'UEMOA, la CEDEAO, la CEMAC et l'OHADA) -Conflits de juridiction		Cours 3: Arbitrage international -Cas de l'arbitrage OHADA -Cas de l'arbitrage de la Cour Internationale d'Arbitrage de Paris
	Cours 5: Arbitrage international -Cas de l'arbitrage OHADA -Cas de l'arbitrage de la Cour Internationale d'Arbitrage de Paris		
			Cours 4: Sociétés commerciales particulières -Holding, groupe de sociétés, fusion de sociétés
DROIT HUMANITAIRE ET DROIT DE L'HOMME	Cours 6: Juridictions pénales internationales -Procédure devant la Cour Pénale Internationale Les juridictions pénales spéciales	DROITS DES INVESTISSEMENTS	Cours 5: Droit des suretés
	Cours 7: Droit international humanitaire et mécanismes africains de protection des droits de l'homme		
POLITIQUES DE COOPERATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	Cours 8: Les Accords de partenariats économiques ACP-UE		Cours 6: Tendances jurisprudentielles du Droit OHADA des affaires
	Cours 9: Coopération financière internationale -Relations avec les institutions de Breton Woods et les		Cours 7: Contrats Internationaux des affaires -La Vente internationale

	banques africaines communautaires (BAD, BOAD, BIDC, Banques centrales)		-Le transport des marchandises
	Cours : Les Partenariats publics-privés - Les marchés publics - les Concession de services publiques		
POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT SECTORIELLE COMMUNAUTAIRE	Cours 10: Politiques sectorielles communes dans les espaces UEMOA, CEDEAO et CEMAC -politique énergétique et minière -Autres politiques		Cours 8: Comptable communautaire des entreprises -Obligations comptables des entreprises -Analyse comparée des Systèmes comptables UEMOA et OHADA
	Cours 11: Politiques communautaires en matière de télécommunication - Politique RASCOM (Organisation Régionale-Africaine de Communication par Satellite) - Droit des NTIC et contentieux		
	Cours 12: Droit international de l'environnement et du développement durable		
MODULE 5	Cours 13: Libre circulation des personnes dans les espaces d'intégration régionaux et sous-régionaux -Libre circulation des personnes dans l'UEMOA -Libre circulation des personnes dans la CEDEAO -Libre circulation des personnes dans la CEMAC		
	Cours 14: Anglais juridique		Cours 9: Organismes financiers -Cas des banques, des établissements financiers et IMF de l'UEMOA et de la CEMAC -Opérations bancaires et de crédits
<u>SEMINAIRES DE RENFORCEMENT</u>		SYSTEMES FINANCIERS COMMUNAUTAIRES	Cours 10: Blanchiment des capitaux
			Cours 11: Instruments de paiement et de crédit -Le chèque -La lettre de changes et le billet à ordre -Les paiements électroniques
			Cours 12: Réglementation d marchés financiers communautaires ouest africains
		Cours 13: Marchés et opérations boursiers	
		MARCHE COMMUN	Cours 14: Droit fiscal et douanier communautaire -Unions douanières -Code communautaire des Douanes -Tarif Extérieur commun -Transit Routier Inter-Etats (TRIE)

		Cours 15: Droit Communautaire de la concurrence UEMOA et CEMAC
		Cours 16: Libre circulation des personnes et des biens dans les espaces d'intégration régionaux et sous-régionaux -Libre circulation des personnes dans l'UEMOA, la CEDEAO et la CEMAC -Schéma de libéralisation des échanges commerciaux relatif aux produits d'origines
	MODULE 5	Cours 17: Anglais juridique
<u>SEMINAIRES DE RENFORCEMENT</u>		

EQUIPE PEDAGOGIQUE :

- **Président du Conseil Scientifique : Dr KOMENAN Aka Landry**, Président de l'Université de Bouaké
- **Directeur des Etudes : Dr KONE Ismaïla**, Maître Assistant en Droit, Directeur du Centre de Recherche et de Développement (Université de Bouaké)

ENSEIGNANTS :

- ❖ **Dr KONE Ismaïla**, Maître Assistant en Droit, Directeur du Centre de Recherche et de Développement (Université de Bouaké)
- ❖ **Me Narcisse AKA**, Avocat, Chargé de cours à l'ERSUMA CERAP, Président de l'IDC
- ❖ **M. BROU Kouakou Mathurin**, Magistrat, Directeur du Centre National de Documentation Juridique (CNDJ), Chargé de cours à l'Université d'Abidjan
- ❖ **Prof Luc Marius IBRIGA**, Consultant à la Cour de Justice de l'UEMOA, Chargé de Cours de Droit public et de droit communautaire à l'Université de Ouagadougou
- ❖ **M. Jacques M'BOSSO**, 1^{er} vice Président de la CCJA OHADA
- ❖ **M. DAOUA FALL**, Expert à la CEDEAO
- ❖ **Me François SERRES**, Avocat au barreau de Paris
- ❖ **M Stéphane AKA ANGHUI**, Conseiller technique du Ministre de L'Intégration Africaine
- ❖ **Me SARR Abdou**, Avocat au barreau de Côte d'Ivoire
- ❖ **COULIBALY Kidio**, Ex Directeur de l'Office Nationale de la Propriété Intellectuelle
- ❖ **Dr Félix ONANA ETOUNDI**, Juriste à la CCJA-OHADA
- ❖ **Dr. EKRA Jacques**, Chargé de cours à l'Université de Cocody
- ❖ **Prof ACKA Félix**, Agrégé des facultés de droit
- ❖ **Me MBOCK David**, Directeur International Consulting Corporation (Conseil juridique et fiscal, recouvrement de créances, audit social et contractuel, formation)
- ❖ **Cdt KONAN DJAHA** Chef de Bureau des Enquêtes Financières et de la lutte contre la Contrefaçon à la Direction des Enquêtes Douanières et de Renseignements, Membre de la Cellule Nationale de Traitement Informations Financières (CENTIF)
- ❖ **M. NIAMIEN KOUADIO** Directeur de la SOGESPAS (Société de Gestion des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – OPCVM du Groupe SGBCI)
- ❖ **M. ZAMBLE BI Emmanuel** Directeur des opérations du Marché à la Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM)
- ❖ **Prof Roch David GNAHOUL**, Agrégé des facultés, Directeur du Département Droit Privé Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
- **Liste non exhaustive**

